

2) les adresses postale et électronique auxquelles vous souhaitez recevoir les communications relatives au concours, ainsi que votre numéro de téléphone ;

3) des copies de vos diplômes avec indication de la date d'obtention et de l'université qui les a délivrés ;

Les documents suivants doivent également être joints à la demande, en fonction du travail de recherche envisagé (projet, doctorat ou master, publication) :

a. curriculum vitae et studiorum ;

b. descriptif détaillé du projet, notamment le calendrier, la bibliographie des sources et les éléments novateurs et originaux de la recherche,

c. copie de votre thèse de doctorat ou de master en format PDF

d. un exemplaire d'une publication sous format PDF.

Art. 3

Les critères suivants seront utilisés pour l'évaluation des candidatures :

- originalité des résultats
- rigueur méthodologique.

Art. 4

Le comité de sélection est composé des professeurs Katrin Chew, Giuseppe Girgenti, Benedino Gemelli, Vittore Nason et Lucia Orelli.

Art. 5

Les résultats du concours seront communiqués au plus tard le 30.09. 2026.

Art. 6

Aucune correspondance ne sera échangée dans le cadre du présent concours.

Art. 7

En cas de situation exceptionnelle (absence de candidats, obstacles pandémiques ou urgences comparables), l'Association se réserve le droit d'attribuer le prix indépendamment du règlement du concours.

Art. 8

Les décisions de la commission sont définitives.